

Édition 2023 des « Eurochestrées »

Ayant constaté le succès de l'édition 2022 des « Eurochestrées » sur notre commune, nous avons souhaité relancer cet événement pour 2023. Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir un chœur suédois qui se produira le samedi 5 août dans l'église de Tesson.

Plus de détails à venir **sur Intramuros et notre site Internet !**

Autres informations

Au cours de cette année, nous prévoyons l'installation d'une porte à ouverture automatique à l'entrée du pôle médical afin d'en améliorer l'accès pour tous.

Nous avons le plaisir d'accueillir Madame Dominique RENOLLEAU à l'accueil de la mairie, remplaçant Madame Clémentine POUPAIN depuis ce début d'année. Nous remercions Clémentine pour sa participation active au développement de notre commune et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Nous informons les nouveaux habitants que notre commune dispose de deux bornes de recharge de véhicules électriques installées sur le parking du pôle médical et devant la médiathèque. Ces bornes sont utilisables à partir de l'application E-ENERGYZE.

Enfin, nous avons installé un panneau d'affichage libre au niveau du stade municipal. Nous rappelons que l'affichage est interdit en dehors des panneaux spécifiquement prévus à cet effet sur la commune.

La vie des associations

Le Foyer Rural a organisé une soirée « tartiflette » au mois de février, un marché de producteurs en mars et une « chasse aux œufs » en avril. L'association prévoit les événements suivants au cours des mois à venir :

- La traditionnelle brocante de Tesson aura lieu le dimanche 4 juin sur le stade de football ;
- La Fête de Tesson aura lieu le samedi 15 juillet, également sur le stade de football.

Avec le soutien de la commune, l'association Espace Forum Solidaire, financée par la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, organisera un « escape game » le vendredi 2 juin dans la salle multi-activités, événement gratuit et ouvert aux adolescent·es de Tesson.

Par ailleurs, vous pouvez retrouver les animations régulières des bénévoles de la médiathèque de Tesson au travers d'un café-pressé, d'un atelier « Trico-Thé-Tricotons » ou d'un club-lecture (informations sur Intramuros ou le site Internet de la commune).

Enfin, l'Association des Parents d'Élèves Rioux – Tesson tiendra sa traditionnelle fête des écoles en juin, ouverte à tous les parents et leurs enfants. Retrouvez davantage d'informations sur la page Facebook de l'association.

Nos associations ont besoin de soutien. N'hésitez pas à leur proposer votre participation pour contribuer à une vie communale dynamique !

Et comme d'habitude, retrouvez-nous sur **l'application Smartphone INTRAMUROS !**

La lettre municipale de Tesson - Mai 2023
Comité de rédaction : L. MORICHON, M. FAVRIAU,
J. DUBOIS, I. MONNET, L. ETOURNEAU

Mairie de Tesson
2, place Monconseil | 17460 TESSON
Tél : 05 46 91 60 24 | Mail : mairie@mairie-tesson.fr



La lettre municipale



Mai 2023

En Saintonge Romane

Édito

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes maintenant à mi-mandat. Malgré les problèmes sanitaires qui ont débuté avec notre mandat et les complications économiques qui ont suivi, l'équipe municipale peut déjà tirer un premier bilan positif.

Grâce à la motivation et au travail de tous, nous avons réussi à faire avancer Tesson. Plusieurs réalisations importantes ont déjà vu le jour, (lotissement, photovoltaïque, rénovation des bâtiments communaux, parking covoiturage, voirie, protection incendie, déploiement de la fibre optique...). Maintenant, il est temps de concrétiser les projets importants et structurants pour la commune. Nous y travaillons déjà depuis longtemps. Et bien évidemment, plus ils sont importants, plus l'élaboration est longue.

Pour les faire aboutir, le parcours est difficile. Nous devons d'abord franchir les innombrables barrières administratives et réglementaires, puis vient le montage du financement, difficile car nous devons solliciter l'aide et l'acceptation de tous nos partenaires qui sont l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes. Puis vient le temps de la réalisation qui reste difficile à concrétiser en raison de la crise conjoncturelle que traversent les entreprises. En ce qui concerne les projets du bar-restaurant multiservices, des box commerciaux et du lotissement « Les Maraîchers », nous entrons dans cette dernière phase.

Puis, viendront l'aménagement de l'entrée Sud du bourg et la chaufferie de l'école. Les études sont en cours et pour certaines abouties. Nous anticipons et travaillons déjà sur de futurs projets qui verront le jour au cours des prochaines années. Tous ces programmes ne nous font pas oublier les entretiens quotidiens de voirie, bâtiments, écoles.

Enfin, nous travaillons ardemment à la recherche d'un nouveau médecin. Nous investissons beaucoup personnellement et financièrement pour cette recherche, annonces dans les revues spécialisées, réseaux sociaux, bouche à oreille, presse...

Pourtant, nous offrons des conditions intéressantes, exonération d'impôts pendant 5 ans, facilitation des démarches, accompagnement administratif, locaux flambants neufs... ! Vous pouvez le constater, s'installer à Tesson ne manque pas d'atouts. Nous restons confiants et convaincus que les praticiens finiront par y être sensibles.

Laurent Morichon

Le projet de bar-restaurant se concrétise !

Cette année verra enfin arriver les premiers travaux du futur bar-restaurant de notre bourg. Après avoir obtenu le permis de construire l'an dernier, nous avons préparé un plan de financement assorti de plusieurs demandes de subventions déposées ce début d'année. Le projet s'élève à 770 000 €. Autant dire que ce dernier est au cœur du mandat !

L'appel d'offres est en préparation pour une sélection des entreprises de travaux envisagée ce printemps. Nous espérons débiter les premiers travaux avant la fin de l'année.

Comme vous avez pu le constater, le bâtiment et ses abords ont été nettoyés. Nous avons également eu l'opportunité d'acquérir du matériel de cuisine à moindres frais auprès de la commune de Préguiillac, afin d'équiper le futur restaurant. Ouverture prévue en 2024 !

« Les Maraîchers », un nouveau lotissement en préparation

Le projet de lotissement « Les Maraîchers », situé rues des Tourterelles et des Dandonnelles, est lui aussi en passe de se concrétiser. La viabilisation du terrain est prévue avant la fin de l'année, sous réserve de l'obtention du permis d'aménager, qui est en cours d'instruction.

Nous espérons la commercialisation des futurs lots au printemps 2024. Ainsi, la commune conservera une offre en terrains constructibles pour accueillir de nouveaux habitants au cours des années à venir.

Quant au lotissement « Les Châtaigniers », à l'entrée Nord du bourg, celui-ci sera finalisé cette année. Le dernier lot a été vendu. Les travaux de finition sont prévus avant l'automne.

L'école de Tesson

Cette année, nous préparons des mises aux normes de sécurité importantes pour l'école. Nous avons également budgétisé des travaux pour la restauration de la salle de garderie.

Après rejet d'une première demande en 2022, nous déposerons à nouveau des demandes de subventions afin de permettre l'installation d'une nouvelle chaudière bois en remplacement de l'actuelle chaudière au fioul. Nous espérons que l'État sera au rendez-vous de ce projet vertueux pour l'environnement et le climat.

Enfin, nous avons également prévu d'étendre le parking situé devant l'enceinte de l'école. Nous envisageons ces travaux de façon temporaire, dans l'attente de pouvoir relancer un aménagement plus abouti de cette place d'école après le rejet de nos demandes de subventions pour ce projet en 2022.

Aménagement de locaux commerciaux

Suite à l'acquisition de la maison et son atelier situés le long de l'avenue de l'Estuaire à l'entrée Sud du bourg, face à l'office notarial, nous aménageons actuellement deux box commerciaux qui permettront d'accueillir de nouvelles activités.

Les futurs loyers perçus auprès des exploitants nous permettront d'achever le financement de cette acquisition réalisée avec le concours de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine.

Achat d'une parcelle près de l'école et du terrain multisports

En ce début de printemps, nous venons de saisir l'occasion d'acheter la parcelle se situant à l'arrière de l'école et jouxtant le terrain multisports. Comme vous avez pu le constater, la vigne qui était auparavant implantée sur cette parcelle a été arrachée.

Celle-ci forme dorénavant un ensemble cohérent avec une parcelle qui appartenait d'ores-et-déjà à la commune, le tout totalisant un hectare. Dans l'immédiat, nous avons procédé à l'ensemencement d'une prairie fleurie sur ce terrain, dans l'attente de lui trouver une future vocation. Compte-tenu de sa localisation, ce terrain est stratégique. De nombreuses possibilités sont à explorer.

Généralisation de la 4G

L'ARCEP et le Gouvernement ont annoncé des engagements pour accélérer la couverture mobile des territoires, portés par les opérateurs de téléphonie mobile. Ce programme est appelé « New Deal Mobile ». Dans le cadre de sa mise en oeuvre, Tesson a été retenue pour l'installation d'une antenne-relais 4G au cours des prochains mois.

Adhésion de la commune à la mutuelle collective AXA

Notre commune a signé une convention avec la mutuelle collective AXA pour vous permettre de bénéficier de tarifs préférentiels. Elle permettra aux Tessonnais·es d'adhérer à une complémentaire santé à des tarifs avantageux et modulables pour ceux qui n'en disposent pas, faute de moyens financiers. Notre conseiller AXA réside sur la commune de Thénac. La convention liant la commune avec MUTUALIA ne s'en trouve pas modifiée.

Gestion du cimetière

Notre commune s'est dotée d'une gestion informatisée du cimetière suite à la reprise des concessions en état d'abandon. Une application est accessible à tous, et vous permettra de retrouver la concession que vous recherchez.

Un QR Code est disponible à l'entrée du cimetière et vous connectera à cette application, qui est également disponible sur Internet :

<https://www.gestion-des-cimetieres.fr/Dep17/TESSON/RechFlashCode.php>

Vote du budget 2023

Durant ce mois d'avril, notre conseil municipal a voté le nouveau budget pour l'année 2023, qui sera marqué par d'importants investissements, notamment dans la rénovation du bar-restaurant multiservices.

Suite à l'augmentation des bases de calcul des taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières) de +7 % par la loi de finances 2023, le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les taux applicables afin de ne pas accroître davantage la pression fiscale sur les Tessonnais·es.

Prix des repas servis à la cantine

Étant parfois interpellés par des administré·es à propos du prix des repas servis à la cantine de l'école de Tesson, nous avons considéré qu'il était utile de rappeler dans ces pages que la somme demandée par repas est très en-deçà du coût réel engagé par la commune.

Par ailleurs, depuis le début de ce mandat municipal, nous avons fait le choix d'augmenter chaque année le prix unitaire d'un repas à raison d'une petite somme de +0,50 €, afin de suivre en partie l'évolution du coût des denrées alimentaires.

Nous rappelons également que depuis janvier 2022, notre commune propose au moins 20 % de produits « bio » dans les repas servis à la cantine et a fait le choix de se fournir chez les commerçants et producteurs locaux autant que possible. En définitive, le prix d'un repas servi à la cantine est actuellement de 2,45 €, pour un coût total de 7 € supporté par la commune.